

CORAN ET HISTOIRE*

P A R
ASTERIOS ARGYRIOU
Professeur à l'Université de Strasbourg

CHAPITRE IV

MAHOMET (selon le Coran)

§ 1. *Note préliminaire.*

Mahomet est le dernier maillon dans la chaîne des prophètes. Son message en langue arabe pure, tout en témoignant de la véracité des messages antérieurs, se présente comme l'expression la plus parfaite de la volonté divine, comme le prototype céleste même, la Parole in-créée d'Allah.

Des traditions post-coraniques, et par la suite une partie de la théologie et même de la philosophie musulmanes ont présenté un portrait de Mahomet fort éloigné de celui du Coran. Nés dans le même milieu socio-culturel que le Judaïsme et le Christianisme, tous ces systèmes de pensée aboutirent à une conception «muhammado-centrique» de l'Histoire. Or l'apocalypto-centrisme de la pensée prophétique de Mahomet exclut a priori une telle conception de l'Histoire. Le chapitre V aura pour but de suivre le processus de l'évolution d'une telle vision du monde au sein de l'Islam. On ne saurait cependant apprécier la portée de ses conséquences sans une étude préalable de ce que Mahomet, lui-même, dit à ce sujet.

Au dire d'un hadith très ancien, l'Envoyé de Dieu dit: «Ne mentez pas à mon sujet! Certes quiconque mentira à mon sujet, entrera en Enfer!»¹. Ou bien: «Que celui, qui me fera dire ce que je n'ai pas dit, aille prendre place en Enfer!»¹. Pour notre étude, nous avons considéré le Coran comme l'expression authentique de la pensée de Mahomet et de la toute première communauté musulmane. Il serait donc utile de voir ce que le Coran dit au sujet de son messenger avant de suivre les pages du chapitre V.

Mais le Coran n'est pas une biographie de Mahomet, et nous avons déjà pu voir quelques éléments biographiques susceptibles

* Συνέχεια εκ τῆς σελ. 567 τοῦ προηγούμενου τεύχους.

1. BOÛHARI: *Les Traditions* I, 54.

d'intéresser l'historien. Le présent chapitre se bornera à l'étude de la personne prophétique de Mahomet: son humanité et sa peccabilité, les sources et les limites de ses connaissances, enfin, quelques versets mé-dinois ayant servi de base aux développements post-coraniques et tardifs².

§ 2. *Humanité et peccabilité de Mahomet.*

Les compatriotes de Mahomet se heurtaient à une difficulté insurmontable: comment se pourrait-il qu'un être humain ait une communication quelconque avec le surnaturel? «Allah a-t-il envoyé un mortel (bachar) comme Apôtre?» (XVII:96). L'acceptation de sa mission entraînait des difficultés pour admettre son humanité: «Est-ce pour les hommes une merveille que Nous avons révélé à un homme issu d'eux: Avertis?» (X:2 cf. II:190). Mahomet ne trahit pourtant pas sa nature d'homme: «Que suis-je sinon un mortel et un apôtre?» (XVII:95). L'impératif divin est écrasant: «Réponds: Je ne suis qu'un mortel comme vous» (XLI:5/XVIII:10). Le mot *bachar* qui signifie peau, épiderme, peut également signifier un homme quelconque (LXXIV:25), quelqu'un (XIX:26), les hommes en général (LXXIV:25)³. Le Coran l'utilise souvent pour faire la distinction entre un être humain, charnel et mortel, et un être surnaturel et immortel⁴. Mahomet n'hésite pas à s'approprier cet attribut⁵. Il dit également qu'il est *rajul*, «homme issu d'eux (*rajulum min-hum*, X:2), qu'il n'est même pas un noble ou un personnage considéré (XLIII:30). Il prend de la nourriture et va dans les marchés (XXV:8), tout comme les apôtres d'Allah venus auparavant (XXII:53 XXV:22), car «Dieu n'a pas fait (de ces hommes) des corps se passant de nourriture et ils ne furent pas immortels» (XXI:7). Une allusion au passé du Prophète nous apprend que celui-ci était orphelin,

2. H. LAMMENS: RSR 20 (1930) 416-438, s'était jadis appliqué à broser le portrait de Mahomet d'après le Coran. Le lecteur de cet article s'aperçoit facilement combien les connaissances de l'auteur se mélangent avec ses convictions religieuses. Beaucoup plus intéressant est l'art. *Muhammad*, in EI, II, 685-703 (Fr. BUHL). Voir également U. STIEGIECKER: *Die Glaubenslehren des Islam*, p. 338-566.

3. D. MASSON: *Le Coran*, I, 186.

4. C'est ainsi qu'Adam est un *bachar*, créé d'argile (XV:28,33 XXXVIII:71) et qu'Iblîs refuse de se prosterner devant une telle créature (XV:33); l'ange qui apparaît à Marie a une apparence de *bachar* (XIX:17); Joseph est si beau qu'il ressemble plus à un ange qu'à un *bachar* (XII:31); Noé est un *bachar* semblable aux autres (XI:29).

5. XVIII:110 XLI:5 XVII:95-96 XXI:3,35-37 XVII:50 XLII:50 III:73

errant et pauvre, et qu' Allah lui donna refuge, le guida et le dirigea (XCII:3-11). Mahomet a clairement conscience qu' il va mourir⁶, mais cela ne l' effraie pas; son retour sera un retour vers Allah (XIII:36). «Celui qui t' a imposé la Prédication te ramènera vers un lieu de retour» (XXVIII:85). Dieu lui avait promis le Jardin (XXV:11) où la rétribution sera la plus belle (LXVIII:3 XXIII:74). Pourtant il serait parmi les damnés, s' il traitait les signes d' Allah de mensonge (X:95). «Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le Tourment d' un Jour cruel» (X:166). «Réponds: Si je l' ai forgé (le mensonge), que sur moi tombe mon crime» (XI:37 cf. XXV:5-7).

Allah pose à son Prophète la question: «N' avons-nous pas ouvert ta poitrine et déposé loin de toi le faix qui accablait ton dos?» Quels que soient les détails et la forme de la légende au cours des siècles, l' Islam orthodoxe a pu y voir deux choses: la purification du Prophète de son péché ou de l' idolâtrie; la déposition en lui de la vérité et de la foi⁷.

Mahomet ne s' est jamais laissé écartier de l' idée qu' il était un pécheur, tout comme les autres êtres humains. Le Miséricordieux l' invite: «Demande pardon de ton péché et exalte les louanges de ton Seigneur» (XL:57). «De ton péché demande pardon pour les croyants et les croyantes» (XLVII:21). Mahomet est convaincu de la promesse: «Nous t' avons octroyé un succès éclatant, afin qu' Allah te pardonne tes premiers et tes derniers péchés; afin qu' il parachève son bienfait

6. XXXIX:31-32 XXI:35-36 XXXIII:138, 182 XXIX:57, Les données coraniques comme d' ailleurs celles de la Tradition sont contradictoires à ce sujet (voir ci-devant. p. 46, notes nos 77, 78 et 79). Aussi les opinions des savants sont-elles partagées: pour SPRENGER: *Muhammed*, I, 532-536, Mahomet aurait tout d' abord menacé les Mecquois d' un châtimeut terrestre; mais comme celui-ci ne venait pas, il avait pu facilement le renvoyer à une fin du monde de date imprécise. WELL: *Einleitung in den Koran*, p. 43, pense que Mahomet se croyait immortel. CASANOVA: *Mahomet et la fin du monde*, qui discute les conclusions des savants ci-dessus, s' efforce de démontrer que «Mahomet n' avait pas pensé qu' il mourrait et qu' il laisserait des successeurs. Il a cru que la fin du monde était proche et qu' il y assisterait de son vivant» (p. 12. et 20), de sorte que sa mort jeta le trouble dans la communauté (p. 16). Par ailleurs, il pense que des versets comme XXXIX:31-32 et III:138 sont des insertions postérieures dues au choc provoqué par la mort de Mahomet sans quoi sa religion serait condamnée à disparaître, et il propose leur suppression (p. 42).

7. IBN HISCHAM, cité par W. M. WATT: *Mahomet à la Mecque*, p. 61. BOKHARI: *Les Traditions*, II, 428-431. TABARI: *Chronique*, II, 238. Sur le sens sémitique de l' expression «ouvrir la poitrine», voir sourates XVI:108 et VI:125 et XX:26. BOKHARI: III, 392 R. BLACHERE: *Le Coran*, I, 15. Voir également les expressions «ouvrir l' esprit, le cœur» dans Lc XXIV:25; Actes XVI: 14.

envers toi» (XXXIII:37), car il sait que «Tout bien qui t' arrive vient d'Allah, tout mal qui t' arrive vient de toi». Sa mission est, dès le début, difficile et lourde de conséquences. Le Prophète s' est souvent surpris entraîné de mal agir. Ses femmes, d' un nombre respectable, lui causent souvent des ennuis nécessitant l' intervention d' Allah (XXXIII:28,37, 51-52,59 LXVI: 1,5). Satan se trouve parmi les hommes et agit sur eux avec un pouvoir indiscutable.⁸ Il essaie même de jeter l' impureté dans les souhaits formulés par les Apôtres (XXII:51 III:5). Ce sont ces machinations du Trompeur qui furent à l' origine de tant de difficultés pour le Coran et la théologie⁹. Allah met son Prophète en garde contre le pouvoir de Satan (LVIII:20). D' autre part, les infidèles tentent de le détourner de ce qu' Allah lui révéla (XVII:75 IV:113). La Tradition se trouve obligée de nous dire que le Prophète oubliait souvent certaines révélations et que ses compagnons se faisaient un devoir de les lui rappeler. Mahomet fut également mis en garde contre une certaine mentalité mondaine (LVIII:19). Son attitude incorrecte à l' égard du pauvre aveugle est frappante (LXXX:1-10). Combien les coutumes d' Allah diffèrent de celles des hommes (XXXIII:37)! Dans ses rapports avec les Infidèles, les Hypocrites et les Détenteurs de l' Ecriture, Mahomet doit suivre, en chaque circonstance, les indications venant d' en-haut. Le Miséricordieux est toujours prêt à revenir sur sa rigueur (IX:118) et à effacer les vices de son Apôtre (IX:43), en lui recommandant d' être doux envers les Croyants¹⁰. Il n' omet pas de déclarer que son Prophète est d' une moralité éminente (LXVIII:4) et qu' il est un modèle (XXXIII: 21 LXXI:20). Le plus ardent désir du Prophète est de voir ses compatriotes se convertir. Il est plein de bonté et de miséricorde (IX:129). Son zèle oppresse sa poitrine à cause de leurs contradictions (XV:97). Leur éloignement lui est pesant (VI:35). Comme tous les autres prophètes, il est désintéressé et il ne s' attend à tirer de sa mission aucun avantage honorifique, ni de rétribution matérielle (XXIII:74). Il manque de patience et il est triste et angoissé: «Sois patient; ta patience ne sera qu' avec (l' aide) d' Allah. Ne t' attriste pas à propos (des incrédules) et ne sois point dans l' angoisse du fait de ce qu' ils machinent» (XVI: 128 cf. XXVII:72 VI:33). «Peut-être vas-tu te consumer de chagrin à les suivre, s' ils ne croient pas en ce discours?» (XVIII:5).

8. XXVII:24 XVIII:62 XLI:36 XVII:55 XVI:65 XII:5, 121 XXXI:20 VII: 199 VI:43, 67, 70, 121 II:96, 163, 271 VIII:50 IV:118 V:11 XXII:11, 52.

9. II:100 VI:67 et R. BLACHERE: *Le Coran*, I, 17 et 141 sq.

10. XXVI:115 XV:88 XXIV:62 IX:29.

§ 3. *Sources et limites de ses connaissances.*

Mahomet sait que, s' il fut élevé au rang auguste des Envoyés, ce n' est que par l' immensité de la faveur (IV:113 LXII:4 XVII:88-89) de la grâce et de la miséricorde divines (XXVIII:86 XLIII:30-31). Avant que Dieu ne l' ait dirigé par sa lumière (XLII:52) dans la voie droite (XLVIII:2), il ne savait point (IV:113) ce qu' étaient l' Ecriture et la Foi (XLII:52), et il était dans l' égarement (XCIII:7). Il avait l' habitude de se retirer dans les cavernes du mont Hirâ, où il se livrait, semble-t-il, à la méditation et aux pratiques pieuses¹¹. C' est peut-être l' angoisse de son esprit et de son coeur, comme autrefois pour Abraham, qui détermina Dieu à le choisir comme prophète et à l' envoyer à son peuple. Mais Mahomet n' en parle point. Cependant la Tradition est unanime à affirmer que le Prophète avait reçu la première visite de l' ange sur le mont Hirâ. Les toutes premières sourates nous laissent voir combien fut dur le choc de la rencontre du surhumain et de l' humain: «Ô toi, couvert d' un manteau, lève-toi et avertis!» (CVI:1-2 LXXIII:1 LXXIV:1). La tradition musulmane dépeint avec beaucoup de précision ces moments terribles¹². Aïcha nous fait savoir que le Prophète éprouvait toujours le même choc: «Lors de la révélation, il eut, comme d' habitude, bien que ce fût un jour d' hiver, cette sueur abondante qui décollait en gouttes grosses comme des perles»¹³. Toutefois le Coran ne nous en donne aucune précision.

Le Coran nous fait part des songes de Mahomet: celui, par exemple, qu' il eut à propos de la Umra de l' an 629 (XLVIII:27) ou celui encore

11. Mais il nous est difficile de penser que ces pratiques, même celle de l' aumône, revêtaient pour Mahomet un caractère expiatoire (R. BLACHERE: *Le problème de Mahomet*, p. 36. W. M. WATT: *Mahomet à la Mecque*, p. 70). Comme R. Blachère le fait remarquer, l' influence hanifite est beaucoup plus probable que l' influence chrétienne, même dans le cas où l' on admet l' influence d' une certaine secte chrétienne, comme le fait P. CASANOVA. Quoi qu' il en soit, l' idée chrétienne de la rédemption a toujours été étrangère à la pensée du Prophète. H. LAMMENS: RSR 1 (1910) 26 sq., n' admet même pas l' authenticité des récits concernant la retraite de Mahomet et veut y voir un emprunt à l' histoire de Moïse retiré dans le Sinaï ou à celle de Jésus retiré dans le désert. Mais a-t-on le droit de nier à si bon compte une tradition unanime de la foi et de la théologie musulmanes?

12. W. M. WATT: *Mahomet à la Mecque*, p. 65-79. R. BLACHERE: *Le problème de Mahomet*, p. 35-37. IBN KHALDOUN: *Prolégomènes*, I, 206, qui admet le détachement de l' âme du Prophète au moment de la révélation, fait remarquer que la forme et le style des premières sourates mecquoises sont dus aux grandes douleurs que le Prophète éprouvait au début.

13. BOKHARI: *Les Traditions*, II, 221.

qu' il eut avant la rencontre avec les Quraïchites à Ohod (VIII:45). La Sîra admet en général que ses crises extatiques furent précédées de songes¹⁴. Le Coran nous parle également de la vision (XVII:62) d' un vénérable messager (LXXXI:15-23), d' un ange redoutable, fort et doué de sagacité, qui se dressa avec majesté alors qu' il se tenait à l' horizon supérieur, ou, une autre fois, près du jujubier d' al-Montahâ (LIII:13-14). Cet ange, qui à Médine aura le nom de Gabriel, apportait à chaque fois la Révélation au Prophète. De même, celle-ci lui aurait été communiquée en une seule fois dans la nuit de la Destinée, et, aussitôt reprise, lui aurait été à nouveau transmise par fragments au cours de son apostolat, selon l' interprétation que la théologie musulmane donna au texte obscur de la sourate XCVII¹⁵. Deux autres versets (XLII:50-52) parlent de «trois manières de révélation» mais les docteurs de l' Islam en mentionnent un nombre beaucoup plus élevé¹⁶.

Mahomet ne se prononça jamais sans qu' Allah lui-même n' ait mis sa langue en mouvement (LXXV:16-18 XX:113 LXXXVII:6-7). Il ne parle pas selon sa propre impulsion (LIII:3) mais il suit ce qui lui a été révélé (VII:202); le tout lui a été révélé (XX-113 X:16); c' est pourquoi il ne peut rien changer (X:16). Allah lui aurait enseigné, lui-même, par révélation, l' histoire de certains de ses Apôtres, tandis qu' il le laissa dans l' ignorance de l' histoire de certains autres ainsi que de la venue de l' Heure. Mahomet ne connaît donc que ce que l' ange lui transmet, il ne réalise que ce qu' Allah lui permet d' accomplir. Il n' opère pas de miracles (XIII:8,27 XVII:96 XXV:8, etc), car «il n' a été possible à un apôtre d' apporter un signe qu' avec la permission d' Allah» (XIII:38). Il est impuissant à obtenir le pardon des Infidèles (IX:81, 114), tout comme Abraham (IX:115) et les autres prophètes. Il est impuissant contre l' aveuglement des incroyants¹⁷, car seul Allah dirige qui Il veut¹⁸, de sorte que lui n' est pas responsable de leur conduite¹⁹. Même

14. R. BLACHERE: *Le problème*, p. 40. H. LAMMENS: RSR 3 (1911) 31-39, souligne l' importance que Mahomet accordait aux songes et aux visions nocturnes, mais ses propos sont un peu exagérés.

15. H. BLACHERE: *Le Coran*, I, 82; *Le problème*, p. 42.

16. M. A. RAZIK: RHR 100 (1929) 13-48. Art. *Wahy*, in EI, IV, 1149-1152 (A. J. WENSINCK). L. GARDET: *Dieu et la destinée de l' Homme*, p. 177-179.

17. XXVII:82 XXX:52 XXVIII:56 II:274 V:75.

18. LXXIV:34 XXXII:13 XVII:99 XI:12 XIV:4 VII:154 XLVI:26. VI: 39 XIII:27 XLVII:18-19 IV:52 XXII:43-45 cf. LXXIV:55 LXXXIX:17-18 XLV:22 XVII:14, 17, 19, 20, 99 XVI:2, 8, 38-39 XXX:28, 59 II:29 XXIX:20 XLII:12 III:124 IX:116.

19. XXVI:216 XXV:45 X:42 VI:52 II:113 XXIV:55.

s' il le voulait, il ne pourrait point leur venir en aide contre la décision d' Allah; il ne peut être ni leur gardien ni leur protecteur²⁰. Son rôle se borne à la transmission de la volonté de son Seigneur²¹. Les incroyants mecquois et, par la suite, les juifs et les chrétiens de Médine, l'accusent d' avoir repris les doctrines juives et chrétiennes et les traditions anciennes,²² d' être honni et raillé comme le furent tous les prophètes²³; d' être dans l' égarement²⁴, d' avoir forgé son enseignement²⁵; d' être un imposteur²⁶, un possédé²⁷, un ensorcelé²⁸, un poète²⁹ et un devin³⁰. Son message est d' un bout à l' autre imprégné de sa lutte contre de telles accusations, et les récits prophétologiques en témoignent clairement³¹. Allah lui-même prend la défense de son Apôtre et le console. Non, il n' est, comme ses prédécesseurs, qu' un serviteur d' Allah (XXV:1 XVIII:1 LVII:9). Celui-ci l' a comblé par l' immensité de sa faveur (LXII:4 LVII:9 IV:113), l' a choisi (XXVIII:85-86) et chargé de messages (LXXII:24 cf. XXXIV:8).

Mahomet se soumet à la volonté d' Allah (XXVII:93 XL:68 III:18) et devient un croyant (X:104 VII:158 IX:61) et un adorateur (VI:70); il est le premier «soumis» de la nouvelle révélation (XXXIX:14 VI:14, 163). Il obéit à l' ordre de prêcher, de servir Allah³² et transmet fidèlement la révélation³³. Le nouveau prophète est un Communicateur³⁴

20. XVII:56 XXVIII:86 XLII:4, 47 X:108 VI:66, 107 IV:107.

21. XIII:19 V:92, 99 XXIV:54 XVI:84 XLII:47 LXIV:12.

22. XXV:5-11 IX:61 LXXIV:25 XVI:26, 105 VI:25 VIII:31 LXXXIII:13 LXVIII:15 XXVII:70 XLIV:13 XX:99 XL:78 XXVIII:1 XXIX:47.

23. XLI:43 XXXIV:44 XXXV:4 XLVI:25 VI:34 III:181, 22, 43.

24. LXVII:9, 29 XXV:44.

25. LII:33 LXIX:44 LXXXIII:13 LXXIV:25 LXVIII:15 XXXVIII:3. XXIII:85 XXI:5, 23, 43 XXVII:70 XVIII:5 XXXII:2 XVI:103 XXX:58 XI:16 XLII:23 X:39,42 XXXV:4,23 VII:202 XLVI:7, 10.

26. XLVI:10 III:181.

27. XXXIV:45, 183.

28. LII:15 LXXIV:24 LIV:2 XXXVIII:3 XLIII:29 XXI:3 XXV:9 XVII:50 XI:10 XXVIII:48 X:2 XLVI:6.

29. LII:30 LXIX:41 XXXVII:35 XXVI:244 XXXVI:69 XXI:5.

30. LII:29 LXIX:42 XLIV:13.

31. Voir ci-devant, p. 67-68.

32. XV:94 XXVII:93 XVIII:26 XVII:107 XL:57, 68 XXVIII:87 XXXIX:2, 13, 16, 66 XXIII:44.

33. X:17 V:52 VI:51, 57, 106 IV:106 IX:2.

34. XXVII:94 XVIII:26 XLII:47 LXIV:12 LXV:11.

explicite (V:93); il est un Prophète³⁵, un Apôtre³⁶, un Envoyé (XXXVI:2). Sa mission est celle d'un Avertisseur³⁷, d'un Annonceur³⁸ et aussi d'un Edificateur (LXXXVIII:21 LII:29 LI:51) qui conduit ceux qui croient en son message des ténèbres à la lumière (LXV:11 V:18-19 LVII:9 cf. VII:156), lui-même étant pour les gens une lumière (IX:52 XXIV:35) et un brillant luminaire (XXXIII:45). Le Jour du Jugement, il témoignera des fidèles et des incrédules de son temps³⁹. Son message est la marque de la véracité des messages antérieurs⁴⁰, tout comme sa personne historique témoigne de l'historicité et de la véracité des ses prédécesseurs;⁴¹ c'est pourquoi il est traité comme eux⁴². Mahomet entre ainsi dans la chaîne des prophètes antérieurs. Des rapprochements avec des versets qui se rapportent à d'autres prophètes nous aideraient à voir combien Mahomet se mettait sur le même plan qu'eux.

§ 4. Remarques sur quelques versets médinois.

Nous avons vu plus haut que le milieu humain et le contexte historique de Médine avaient amené Mahomet à s'engager dans des discussions acharnées sur la nature de la Révélation, de l'Alliance et de

35. VII:156, 158 IV:101 XXXIII:116, 28, 30,32, 38, 49, 53, 44, 56, 40 XLIX:2 IX:61, 74 LXI:68 IV:161 V:22.

36. LXXIII:15, 12-13, 44 XX:134 XLIII:28 LXXII:24 XXIII:70 XXI:4 XXV:8 XXIX:32 XXV:43 XXIX:17 VII:156, 157, 158 II:102 XCVIII:2 LXIV:8 LXII:2 VIII:1 XLVII:35 III:75 LXI:6 IV:17 XXIV:51 XLVIII:17 IV:18 XXIV:53 V:93 IV:64 LXV:11 LIX:6 XXIV:35 XLIX:15 XLVIII:27 IX:3 V:18, 19, 22, 93.

37. LXXIX:45 LXXIII:19 LI:50 XXVI:192, 214 XV:89, 94 XIX:87 XXXVIII:4, 65, 70 XXXVI:5 // 32,26 XVII:61 XXXIV:43 XXI:107 XXV:18, 58 XXVII:94 XVIII:2 XLI:3, 12 XVII:106 XI:2, 15 XIV:41 XL:58 XXIX:49 XLII:5 X:2 XXXIV:27, 45 XXXV:31 VII:183, 188 XLVI:8, 11 VI:17, 92 // XLII:5 XIII:8 II:113 III:13 XXXIII:45 XXII:48, 8 V:22.

38. VII:188 XLVI:11 II:113 XLII:8 IX:3, 114 V:22.

39. LXXXV:3 LXXIII:15 XVI:86, 91a XI:21 XL:54 XXVIII:75 XXXIX:69 II:137.

40. LXXIII:15 XVI:45-46 XXIX:45-48 XLII:1, 11 XLVI:8, 9, 22, 45 VI:90, 157 XIII:36 II:2, 285 III:5, 138 LXI:9 IV:45, 71, 14 V:18 cf. XXI:5 XVI:124 XLII:14 X:94 XXXIV:30 VII:156.

41. XXXVII:35-36 X:38, 30 XXXV:25 VI:92 II:38, 83, 85, 91, 95 II:285 III:2, 75 XXI:7 XVI:46 II:111 IV:50 V:52 cf. XXVI:192-195 XXIX:45-48 XLVI:9 XIII:36 XXXVI:52 II:131, 172, 258.

42. XLIII:22 XXI:42 XXV:33 VI:10, 33 XIII:32 XXII:43, 51 cf. XXXIV:33 III:180-181.

la Prophétie. C'est durant cette même période de sa mission que le Prophète avait entrepris des expéditions militaires ayant contribué à l'expansion rapide et efficace de la nouvelle religion. Or c'est à Médine que le prophète aurait formulé les idées qui devaient constituer l'épicentre des développements ultérieurs.

Pour une étude de synthèse sur la conception coranique de l'Histoire, l'idée d'une évolution de la pensée de Mahomet revêt une importance secondaire, tout comme le problème de ses emprunts, puisque le Coran doit être pris tel quel, comme un ensemble. Mais de même que les circonstances historiques, politiques, religieuses et culturelles toujours différentes donnèrent naissance à une littérature traditionnelle caractéristique, de même Mahomet subit une influence certaine de la part de son milieu. Ceci ne saurait impliquer un doute quelconque quant à la sincérité du Prophète, ni d'ailleurs fournir un argument contre la foi musulmane orthodoxe en un Coran transcendant et incréé dans la transmission duquel Mahomet n'a joué que le rôle d'instrument. Celui à qui est familière l'idée chrétienne d'«incarnation» comprend plus facilement que, transcendant et éternel, le Coran avait pu se matérialiser dans une communauté humaine historiquement concrète dont il reflète les principales préoccupations. «La révélation n'est révélation pour l'homme que dans la mesure où elle se met à notre niveau, où elle s'humanise en dialoguant avec notre réflexion et en l'incitant à progresser et à s'épanouir»⁴³.

Nous tenons pourtant à discuter quelques versets médinois, non pas pour nier leur authenticité, ni pour les présenter comme contraires à l'enseignement coranique antérieur, mais dans le but de défendre notre thèse selon laquelle, bien que la doctrine coranique demeure en son essence toujours inaltérable, ces versets ne furent investis de leur importance théologique et métaphysique particulière, on pourrait même dire centrale, qu'après le Prophète et malgré lui, en marge de l'Islam orthodoxe.

L'affrontement des *ahl al-kitâb* à Médine se situe plutôt sur le plan intellectuel et doctrinal; leur confrontation matérielle et leur extermination sera oeuvre facile. Au contraire, la lutte du prophète contre les Quraïchites est matérielle et difficile. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux adversaires ne manque d'importance pour le développement de la doctrine coranique.

Dans la conjoncture des accusations que Mahomet porte contre

43. M. LAHBABI: *Le personnalisme musulman*, p. 119-120.

les *ahl al-kitâb*, ceux-ci sont classés dans la même catégorie que les Infidèles⁴⁴. Ce jugement amène le Prophète à se considérer comme le restaurateur de la vraie foi dans le Dieu unique, une foi essentiellement abrahamique⁴⁵. Il invite tous les hommes à embrasser la nouvelle religion (VII:57) et à renoncer ainsi à leurs doctrines étrangères à la vraie Révélation. Mahomet conclut une nouvelle alliance avec Allah (XXXIII:7) dont il est le nouvel Envoyé. Quoi qu'il en fût de cette secte des hanifes et de leur influence sur le Prophète, Mahomet se réclame de leur lignée dans le sens qu' il reste attaché à la foi monothéiste qui est la foi immuable du hanife Abraham⁴⁶. En effet, le monothéisme est la conception originelle qu' Allah donna de Lui aux hommes (XXX:29 cf. VII:172) . Aussi, le personnage d' Abraham qui avait autrefois rallié les Arabes aux *ahl al-kitâb* devient-il maintenant cause de séparation doctrinale avec eux. La religion d' Abraham est la religion de l' Islam. La nouvelle Révélation met en lumière une grande partie de l' Ecriture que ses détenteurs cachaient et elle abolit ce qui est faux et inutile⁴⁷. De même, sa descente délie les possesseurs de l' Ecriture et les Associateurs de leurs engagements antérieurs envers Allah et les invite à contracter une alliance nouvelle dans la vraie foi monothéiste. Aux yeux d' Allah la religion est désormais l' Islam, cette religion qui professe son absolue unicité et sa transcendance et dont la Direction est destinée au monde entier sans exclusivité aucune. Mais elle entraîne les gens du Livre à une opposition par mutuelle rébellion (III:17). Leur réponse négative ou positive décidera de leur vie éternelle (sourate XCVIII). L' attitude des croyants envers eux doit être la même qu' envers les polythéistes, car cela est prescrit par la conduite même d' Allah⁴⁸. «Menez combat pour Allah comme Il le mérite! Il vous a choisis, et sur vous il n' a placé nulle gêne en la Religion (*din*), la religion (*milla*) de votre père Abraham. Il vous a nommés les Soumis (*muslimum*)» (XXII:77). L' Islam est ainsi érigé aux yeux de Dieu et des hommes au rang de «vraie Direction, la

44. III:19 cf. II:118 V:62 XXXIV:43-44 et ci-devant, chap. III, § 3.

45. XVI:121 XLVI:162 XXII:77 III:60-61, 89 II:118, 129.

46. XXX:29 X:105 XXII:32 XCVIII:4 III:89, 60 etc. Pour le hanifisme voir art. *Hanif*, in EI², III, 168-170 (W. M. WATT). Y. MOUBARAK: *Abraham dans le Coran*, 149-162, où l' on trouvera une abondante bibliographie. Sur le sens sémitique du mot hanif, voir la très intéressante note de M. HAMDULLAH: *Le Prophète de l' Islam*, I, 71.

47. V:18 VII:156 cf. XCVIII:1-2.

48. XXII:77 III:17, 66 LXI:9 IV:13, 48 IX:11-12 V:58, 62 XXXIII:26, etc.

Direction d' Allah» (III:66). «Aujourd' hui, j' ai parachevé votre religion et vous ai accordé mon entier bienfait. J' ai agréé pour vous l' Islam comme Religion» (V:5). Par voie de conséquence, Mahomet s' élève, lui aussi, au rang d' apôtre et de représentant exclusif d' Allah dans cette religion:⁴⁹ «C' est Lui qui a envoyé Son Apôtre avec la Direction et la Religion de vérité pour lui donner (à la religion) primauté sur la Religion en entier» (XLVIII:28), et cela «en dépit de l' aversion des Associa-teurs» (IX:33).

Un autre aspect de la doctrine de Mahomet, celui des limites de sa mission prophétique, montrera encore plus clairement le développement progressif de sa pensée en rapport avec le contexte socio-religieux de Médine:

La foi musulmane veut que Mahomet eût dès le début conscience de l' oecuménicité de sa mission. Mais la première indication coranique déterminant l' étendue de sa mission⁵⁰ est celle du verset 214 de la sou-

49. Voir notamment II:289 LXIV:8, 12, 126, 129 LVII:7 XLVII:35 VIII:1, 20, 24, 48, 13, 27 III:166 IV:17, 51, 18, 46, 62, 71 V:93 XXIV:15, 35, 53 LIX:6, 33 IX:3, toutes de la période médinoise.

50. Les musulmans avancent en faveur de leur foi le verset LXXXI:27 // LXVIII:32 «Ce n' est qu' une édification pour le monde». R. BLACHERE: *Le Coran*, I, 39, fait remarquer qu' il est permis de se demander si l' expression arabe *li-l-'alamîn* (pour le monde) ne présente pas la même amphibolie que le mot français le «monde». H. LAMMENS exprime des doutes quant à la conscience qu' aurait pu avoir Mahomet de sa responsabilité. Dans le cas où il est obligé de l' admettre, il ne le fait que sur une ligne évolutive (RSR 3 (1911) 27-28). Ailleurs (RSR 20 (1930) 419-428), il dit que l' expression «à tous les hommes» se réfère aux classes sociales de la Mecque et qu' elle n' inclut, même à la fin de la mission du Prophète, qu' un groupe humain restreint, celui de l' Arabie. SNOUCK - HURGRONJE: *Conférences sur l' Islam*, p. 386, se demande si, même vers la fin de sa vie, Mahomet a pu vraiment croire que sa mission s' étendait au-delà du monde arabe. D' autres Occidentaux (NOLDEKE, ARNOLD, CHOLDZIER) admettent par contre que le Prophète a pu avoir dès le début conscience de l' universalité de sa mission. La position de M. HAMIDULLAH: *Le Prophète de l' Islam*, I, 10, 70, 372, est à retenir: ce savant musulman fait la distinction entre, d' une part l' universalisme de la mission du Prophète dès le début, et d' autre part les frontières de la responsabilité personnelle de celui-ci. C' est sous l' angle de cette dernière qu' il étudie les versets XXVI: 214 XV:94 VI:92, etc, (ibidem p. 370). A la lumière de ce que nous avons développé dans le chap. III de la présente étude, nous pensons, pour notre part pouvoir formuler la remarque suivante: le Prophète a conscience, dès le début, de la portée universelle de son message; comme les autres Envoyés, il était porteur de la Direction qu' Allah adressait à l' humanité tout entière; mais comme les autres Envoyés, Mahomet avait reçu pour charge de transmettre cette Direction à son peuple

rate XXVI: «Avertis ton clan le plus proche». Ce champ très étroit va bientôt s'élargir. On lit dans la sourate XLII: 5: «Nous t' avons révélé une prédication en langue arabe pour que tu avertisses la mère des Cités et ceux qui sont autour d' elle (cf. encore VI: 92). L' idée que la prédication fut donnée en langue arabe est répétée dans près d' une vingtaine de sourates⁵¹. Inconsciemment peut-être, la Mecque, mère des Cités, tente à devenir le centre de la nouvelle manifestation divine. Mais ceci va devenir bientôt un dogme (III:90-92 XXII:25-29). En d' autres endroits, le Coran nous dit que Mahomet est le premier avertisseur de cette ville (XXXVI:5 XXXIV:43), car Allah ne semble pas avoir voulu auparavant son anéantissement (XVII:61). Enfin, les versets de la troisième période mecquoise déclarent l' universalité du message de Mahomet: «Nous t' avons seulement envoyé totalement aux hommes comme Annonceur et Avertisseur» (XXXIV:27); ou bien: «Dis: «Hommes, je suis l' Apôtre d' Allah (envers) vous tous» (VII:157). L' Islam ne se pose aucun problème quant à l' universalité du message de Mahomet. Celui-ci est envoyé à l' ensemble des humains, aux Arabes et aux non-Arabes, aux Blancs et aux Noirs.⁵²

Trois autres versets (VII:156, 158 LXII:2) présentent Mahomet comme le «Prophète des Gentils». Le mot *al-ummiyya*, les Gentils, est traduit par Montet: «des illettrés». Mais il faut le prendre dans le sens de l' homme qui ignore la révélation (judéo-chrétienne) et non pas dans celui de l' analphabète. Le Coran lui-même nous éclaire sur le sens de ce mot: les ignorants sont ceux qui n' ont pas reçu une Écriture et qui s'opposent par là aux *ahl al-kitâb* (III:19, 69 II:73). Le verset 19 de la sourate VI semble s' adresser aux polythéistes, mais il comporte un «trait important pour l' oecuménicité» du message de Mahomet: «Demande: «Quelle chose est plus grande par (le) témoignage?» Réponds: «Allah est témoin entre vous et moi. Cette prédication m' a été révélée afin que je

auquel aucun prophète n' avait encore été envoyé. Pour ce qui concerne l' opinion de la théologie musulmane sur ce sujet, voir L. GARDET: *Dieu et la destinée de l' Homme*, p. 215-228.

51. XX:112 XVI:195 XLIII:2 XLI:2, 44 XVI:105 XIV:2 XXXIX:29 XXXIV:43 XLVI:11 VI:157 XIII:37 IV:50 XXII:75.

52. TABARI cité par R. BLACHERE: *Le Coran*, 590. Dans sa *Vie de Mahomet* Abû l' Feda écrit: «Lorsque le Prophète fut arrivé à l' âge de quarante ans, Dieu l' envoya vers la race noire et la race rouge, afin que par sa Loi il abolît les Lois anciennes. Ce fut une vision véridique qui la première vint lui révéler sa mission de prophète», (in G.-H. BOUSQUET: *Classiques*, 19-20). Cependant, dans cette même *Sira* (p. 20), Waraqa et Khadîdja disent de Mahomet qu' il serait le prophète de sa nation.

vous avertisse (les polythéistes) par elle ainsi que ceux auxquels elle parviendra. En vérité, témoignerez-vous qu' avec Allah sont d'autres divinités?» Dis: «Je n' en témoignerai point». Et ajoute: «En vérité, Il est une divinité unique et je suis irresponsable de ce que vous (Lui) associez». Dans le verset 22 de la sourate V, Allah dit: «Ô détenteurs de l' Ecriture! Notre Apôtre est venu à vous, vous instruisant, à une cessation (de la venue) de nos apôtres, (de peur) que vous ne disiez: «Nul Avertisseur, nul Annonciateur n' est venu à nous. (Non point) un Avertisseur, un Annonciateur est venu à vous». On peut traduire l' expression coranique *alâ fatratîn* (=à une cessation) par «à la fin d' une interruption», d' un intervalle (dans la venue des apôtres)⁵³, ce qui est plus conforme au sens de la deuxième partie du verset: «de peur que vous ne disiez...»⁵⁴

Une seconde version du verset 6 de la sourate LXI fait dire à Jésus fils de Marie: «Ô Fils d' Israël! Je suis l' Apôtre d' Allah (envoyé) vers vous et je vous annonce un Prophète dont la communauté sera la dernière communauté et par laquelle Allah mettra le sceau aux Prophètes et aux Apôtres». Ce verset remplace chez Ubayy le verset de la Vulgate suivant lequel Jésus aurait prophétisé la venue, après lui, d' un Apôtre «dont le nom serait Ahmad». En d' autres endroits du Coran on trouve l' expression «des derniers détenteurs de la terre» toujours appliquée à ceux qui, par leur foi dans le message du Prophète-Envoyé et en vertu de leur alliance avec Dieu, survivront à la perte des Infidèles⁵⁵. D' autre part, le Coran nous a déjà affirmé que Mahomet fut le fruit de la prière d' Abraham (II:123), qu' il fut annoncé par la Thora et par l' Évangile (VII:156) et que les docteurs d' Israël peuvent en témoigner (XXVI:197). L' idée de l' envoi de Mahomet comme le dernier maillon dans la chaîne des prophètes est exprimée très clairement une autre fois encore: «Mahomet n' est le père de nul de vos mâles, mais il est l' Apôtre d' Allah et le sceau des prophètes» (XXXIII:40). Cependant, le verset d' Ubayy est d' une importance tout à fait particulière, parce qu' il réunit ces trois idées pour en exprimer une conception fondamentale: l' Islam est la dernière religion sur terre en vertu de la place occupée par Mahomet au terme de la chaîne des prophètes, placé à laquelle celui-ci fut prédestiné. Qu' un autre, avant ou après Mahomet, ait pu formuler cette même déclaration, importe peu. Cette conception fut en

53. R. BLACHERE: *Le Coran*, II, 1119.

54. Voir TABARI: *Chronique*, II, 244-246; aussi sourate VI:157, 158.

55. X:74, ceux qui ont cru au message de Noé; VII:67, le peuple de Houd; VII:72, le peuple de Thamoud; VII:126, le peuple de Moïse; X:15 XXXV:37 VI:165 LVII:7 XXIV:54, le peuple de Mahomet; VII:98, application générale.

Islam un axiome théologique de valeur primordiale, sans doute le premier après le dogme du Dieu un, Maître des deux Créations. Nous osons donc formuler et défendre notre thèse selon laquelle cette conception fut postérieure au Coran, donc postérieure à la pensée de Mahomet, d' autant plus qu' elle s' oppose à l' apocalypto-centrisme coranique auquel elle cherche à substituer un muhammado-centrisme.

L' expression «sceau des prophètes» n' apporte rien de nouveau à la conception coranique de la prophétie. L' idée de l' achèvement de la Révélation se justifie du fait de la certitude du Prophète que les Ecritures avaient été falsifiées et qu' une expression nouvelle, originelle, de la Révélation s'imposait. C' est justement dans cette perspective que Mahomet procède à l' abolition de certaines prescriptions ainsi que Jésus l' avait fait auparavant (III:44 V:18 VII:156). De toute façon, l' idée de la fin de la prophétie est une nouvelle expression, très heureuse d' ailleurs, de la foi profonde de Mahomet en l' imminence de l' Heure. Dieu cesse de se manifester par la voie de la prophétie, car l' instant de la manifestation sublime de sa Puissance est tout proche⁵⁶.

Du reste, nous pensons que c' est cette même foi qui conduisit le Prophète à entreprendre une «guerre sainte» contre tout incrédule, hypocrite ou mécréant. Allah sauve le Prophète et ses fidèles des mains des rebelles mecquois, endurcis dans leur orgueil. Plus tard, il lui donne la possibilité d' agir efficacement afin que le nouveau message soit propagé le plus loin et le plus rapidement possible. Tout moyen peut être bon et agréable au Seigneur, pourvu qu' il soit employé en Son nom et pour Sa cause (II:184). N' est-ce pas avec Allah que s' allient tous ceux qui s' allient au Prophète dans le but de mener combat? D' autre part, il est fort significatif que ce soit justement durant cette période

56. Cette thèse est soutenue par les spécialistes occidentaux les plus prudents et elle va à l' encontre, d' une part de la thèse qui veut présenter Mahomet comme un réformateur social, d' autre part de la thèse qui voit venir le Prophète en même temps que l' Heure (voir ci-devant, chap. II). M. HAMIDULLAH: *Le Prophète*, I, 40, 70, pense que la notion de *sceau des prophètes* «repose sur la conviction de Mahomet que son message restera après lui intact, en vertu de sa propre supériorité», «sans que Dieu éprouve le besoin d' envoyer un nouveau messenger». Il écrit aussi (*ibidem*, p. 123) que l' unique mission de Mahomet était l' avenir de l' Islam. M. ABDUH: *Rissalat*, p. 76, écrit que Mahomet est le «sceau des prophètes», parce que l'humanité avait atteint à l' époque de sa venue un degré d' évolution lui permettant de recevoir et de comprendre l' expression la plus parfaite de la volonté de Dieu qui est la religion musulmane. Il est à remarquer toutefois que ces deux dernières opinions ne diffèrent guère de la théologie chrétienne concernant la venue du Christ et la fondation de son Eglise. Nous y reviendrons dans la *Conclusion*.

médinoise que se font jour les renseignements au sujet des prophètes tués par les oppresseurs de la vraie religion et au sujet des fidèles qui portèrent secours à Allah en combattant aux côtés de ses Apôtres (LVII: 25). D' ailleurs, les prophètes antérieurs —dont Mahomet est le successeur— menèrent eux aussi des combats au nom d' Allah, Moïse notamment. David, parmi les préférés d' Allah, avait même tué Goliath (II: 252). Salomon mena la guerre contre les gens de Saba, car ils ne voulurent pas reconnaître son Dieu et se soumettre à Lui (XXVII:32 sq.). Jésus s' écrie: «Qui sont mes auxiliaires dans la voie d' Allah?» (III:45). Or les récits prophétologiques sont destinés à servir de leçon et sa propre expérience en donna à Mahomet la conviction la plus profonde.

Un tel raisonnement est certes singulièrement humain pour être purement prophétique. Pourtant, Allah n' a-t-il pas choisi des hommes semblables aux autres hommes pour en faire ses Envoyés? Quoi qu' il en soit, l' idée que Mahomet se fait de Dieu, de la Révélation et de l' Homme ne permet en aucune manière de penser que sa revendication du titre de «sceau des prophètes» eut une signification autre que celle que nous venons de définir. Il nous reste à voir ce que cette idée est devenue dans l' Islam post-coranique.

(à suivre)

57. Th. NOLDEKE: *Geschichte des Korans*, p. 5, se prononce avec plus de sévérité: «Aucun moyen ne lui parut trop mauvais... Il n' avait pas la droiture suffisante pour renoncer aux moyens efficaces mais douteux». Pour H. LAMMENS: RSR 3 (1911) 164, «Le succès devint fatal à la loyauté de Mahomet».